

DEMANDE DE LOCATION DE VAISSELLE

(A formuler au moins 8 jours avant la date souhaitée et à déposer au CCAS en Mairie de Guilers)

Je soussigné,..... Adresse :

 :

- agissant à titre personnel * (**Rayer la mention inutile**)
- agissant pour le compte de * et en vertu des responsabilités que j'assume au sein de cet organisme ou association (Fonctions :))

Demande au **Centre Communal d'Action Sociale de GUILERS** de m'autoriser à utiliser la vaisselle dont la liste est reproduite dans le tableau ci-dessous, aux dates et conditions financières ci-après précisées,

Les départs et retours de la vaisselle se feront, **au Complexe Sportif Louis Ballard, Rue Berthelot.**

Toute vaisselle non rendue en parfait état fera l'objet d'un remplacement aux frais du demandeur

Nbre	Désignation	P.U	TOTAL	Valeur remplacement		Nbre	Désignation	P.U	TOTAL	Valeur remplacement
	Assiette creuse	0.20 €		1.60 €			Petite louche	0.20 €		0.95 €
	Assiette plate	0.20 €		1.60 €			Petite tasse	0.20 €		0.95 €
	Assiette dessert	0.20 €		1.60 €			Pichet inox	0.55 €		1.60 €
	Corbeille à pain	0.20 €		0.95 €			Pichet verre	0.55 €		1.60 €
	Couteau	0.20 €		0.95 €			Plat creux arcopal	0.55 €		3.10 €
	Fourchette	0.20 €		0.95 €			Plat creux inox oval	0.55 €		3.10 €
	Grande cuillère	0.20 €		0.95 €			Plat inox oval	0.55 €		3.10 €
	Grande tasse	0.20 €		0.95 €			Plat inox rectangle	0.55 €		3.10 €
	Marmite 70L	6.80 €		230 €			Saladier arcopal	0.55 €		3.10 €
	Pelle à tarte	0.20 €		1.60 €			Saladier inox	0.55 €		3.10 €
	Percolateur 60 t	13.50 €		390 €			Saladier pirex	0.55 €		3.10 €
	Percolateur 100 t	13.50 €		390 €			Soupière inox	0.55 €		3.10 €
	Petite cuillère	0.20 €		0.95 €			Verre à pied	0.20 €		0.95 €

PERIODE DE RESERVATION SOUHAITEE	Du à <input type="checkbox"/> 8h30 <input type="checkbox"/> 13h30 / <input type="checkbox"/> 9h le samedi
	Au à <input type="checkbox"/> 8h30 <input type="checkbox"/> 13h30 / <input type="checkbox"/> 9h le samedi

PRIX TOTAL A PAYER : Euros OU Minimum de perception : 6.50€
--

Date de la Demande	Signature du demandeur	Visa du service « Réservation »	Vu, pour accord, Le
Le			Pour le Président du CCAS, La vice-présidente Anne CARRO

FICHE DE CONCIERGERIE TRANSMISE AUX SERVICES TECHNIQUES LE

Règlement d'utilisation

ARTICLE 1 : Toute personne ou organisme ayant formulé sa demande dans les délais indiqués à l'article 2 ci-après, pourra utiliser la vaisselle acquise à cet effet par le CCAS de Guilers, sous réserve que cette demande ait été agréée.

ARTICLE 2 : Un registre de réservation est ouvert en Mairie de Guilers. Les réservations émanant des associations ayant leur siège à Guilers, ainsi que des employés de cette commune, pourront se faire au plus tôt **12 mois avant la date de réservation souhaitée**. Les réservations émanant des autres demandeurs seront reçues au plus tôt, **3 mois avant la date d'utilisation**.

ARTICLE 3 : Les tarifs de location indiqués, fixés par le CCAS de GUILERS, s'entendent pour une période maximale de 4 jours, y compris les jours de retrait et de retour de la vaisselle. **Le règlement est à effectuer à l'accueil de la mairie après le retour de la vaisselle (chèque/ espèces).**